



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PREAMBULE

Les dispositions qui suivent établissent les conditions générales de vente des produits proposés par JAUQ sur son site web à l'adresse suivante : <https://www.jauq.fr/>. Le fait de cliquer sur l'icône "J'accepte les conditions générales de vente" signifie que vous acceptez les présentes conditions générales de vente. Le fait de cliquer sur "Validez votre commande" signifie que vous confirmez définitivement votre commande. JAUQ vous invite à lire attentivement les clauses ci-après. JAUQ vous précise qu'il n'est pas possible d'acheter un bien sans accepter les conditions prévues ci-dessous. JAUQ est exploitée par la SARL JAUQ enregistrée sous le numéro SIREN 888415494 située – 13 rue des Castillans, 76310 Sainte Adresse – joignable via info@jauq.fr.

ARTICLE 1. OBJET :

Les présentes conditions générales de vente visent à définir, exclusivement à raison des relations qu'elles établissent sur le réseau Internet, les droits et les obligations réciproques des parties ainsi que les différentes étapes du processus de commande. La vente est réservée aux clients majeurs ou mineurs avec autorisation parentale.

ARTICLE 2. PRODUITS :

Les produits proposés à la vente par JAUQ sont ceux qui figurent sur le site au jour de la consultation par l'Utilisateur et dans la limite des stocks disponibles. A défaut de disponibilité du produit, JAUQ s'engage à en informer au plus vite le client. En cas d'indisponibilité au-delà de 30 jours d'un produit commandé et payé, le client en sera informé par courrier électronique ou par téléphone. L'annulation de la commande de ce produit et son remboursement seront alors effectués, si le client en fait la demande explicite. Si d'autres produits disponibles ont été commandés, le reste de la commande demeure ferme et définitif. Les produits proposés à la vente sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de JAUQ ne pourrait être engagée. Les photographies et les textes illustrant les produits ne sont pas contractuels.

ARTICLE 3. PRIX :

Les prix sont indiqués en Euro. Ils tiennent compte d'éventuelles réductions ainsi que de la T.V.A., applicables au jour de la commande. Les prix indiqués sont garantis dans la limite des stocks disponibles sauf modifications importantes des charges et notamment de la TVA, et sauf erreur de typographie ou d'omission. Les prix indiqués ne tiennent pas compte des frais de port qui seront facturés en sus et seront précisés au client lors de la validation définitive de sa commande. JAUQ se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande, sous réserve néanmoins de la disponibilité des produits. Les produits restent la propriété de JAUQ jusqu'au parfait paiement du prix.

ARTICLE 4. COMMANDE :

4.1 - Enregistrement d'une commande : Le client intéressé par un article visible sur le site <https://www.jauq.fr/> commande directement via le site : <https://www.jauq.fr/>. À tout moment il aura la possibilité : • D'obtenir un récapitulatif des produits sélectionnés en cliquant sur le lien "MON PANIER" • Poursuivre ses achats en cliquant sur le lien "Voir panier" • Terminer sa sélection et effectuer la commande en cliquant sur le lien " Paiement" - Pour commander les produits choisis, le client devra ajouter les détails associés à l'adresse de livraison. Le client devra ensuite choisir son mode de livraison. Puis le client procédera au paiement par carte bancaire. Le client a le choix d'indiquer une adresse de facturation différente de l'adresse de livraison. Le client déclare avoir 18 ans ou, à défaut, avoir une autorisation parentale lui permettant de procéder à la commande sur le site.

4.2 - Validation de la commande :

Après avoir pris connaissance de l'état de sa commande, et une fois que l'ensemble des informations demandées aura été complété par le client, ce dernier cliquera sur "Continuer" pour confirmer définitivement sa commande. Après avoir validé son mode de paiement, le client valide définitivement et irrévocablement sa commande avec les effets ci-après indiqués. Paiement par Carte bancaire. Le client valide son adresse, le(s) produit(s) et le prix total. Le client devra fournir son numéro de carte bancaire, la date d'expiration de celle-ci ainsi que le numéro cryptogramme (numéro à 3 chiffres figurant au verso de la carte bancaire). Dans tous les cas, quel que soit le mode de paiement choisi par le client, JAUQ accusera réception de la commande dès sa validation par courrier électronique ou par tout autre moyen à sa convenance, conformément aux dispositions de l'article L221-13 du code de la consommation. Merci de noter que pour toute commande dont le montant est supérieur à 300 euros, une photocopie de votre pièce d'identité peut vous être demandée. Merci de bien vouloir nous fournir cette pièce supplémentaire dans les meilleurs délais pour un traitement rapide de votre commande. Par la validation de la commande, le client atteste avoir bien, soit 18 ans, soit l'autorisation parentale pour procéder à la commande. Le mineur autorisé s'engage à informer de la collecte de ses données personnelles l'autorité parentale, qui peut s'opposer à leur conservation et/ou à leur transmission à des tiers.

ARTICLE 5. PAIEMENT :

Le montant dû par le client est le montant indiqué sur la confirmation de commande transmise par e-mail par JAUQ au client. Le paiement s'effectuera, sauf indisponibilité du serveur, immédiatement sur Internet par Carte Bancaire. En tout état de cause, JAUQ se réserve le droit de refuser toute commande ou toute livraison en cas de litige existant avec le client, de non-paiement total ou partiel d'une commande précédente par le client, de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire des organismes bancaires, de non-paiement ou de paiement partiel, d'utilisation d'une Carte Bancaire non délivrée par un établissement financier français. La responsabilité de JAUQ ne pourra alors en aucun cas être engagée à ce titre.

ARTICLE 6. DONNEES PERSONNELLES :

Jauq s'engage à prendre en compte la protection des Données Personnelles et de la vie privée de ses clients. A cet effet, les mesures permettant d'assurer la protection des Données Personnelles confiées à Jauq sont mises en œuvre, notamment pour en assurer la sécurité et garantir le respect et le bon exercice des droits de ses clients.

Les Données Personnelles confiées à Jauq par ses clients sont susceptibles d'être transmises :

- A des services internes de Jauq : les directions qui sont en charge de l'exécution des services souscrits, notamment Service Clients, Force de Vente, etc.
- A des prestataires externes à Jauq : les prestataires techniques, y compris des sous-traitants.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, le client reconnaît avoir pris connaissance de notre politique de protection des données personnelles.

En saisissant son adresse email sur notre site internet, le client recevra des emails contenant des informations et/ou des offres promotionnelles concernant des produits édités par l'entreprise Jauq. Le client est néanmoins libre de se désinscrire à tout instant en cliquant sur le lien présent à la fin des emails. Ce lien est précédé de la mention "Se désabonner", ou « Unsubscribe ».

ARTICLE 7. LIVRAISON : C.F. CONDITIONS DE LIVRAISON

ARTICLE 8. DISPONIBILITE :

Les produits proposés par JAUQ sont valables tant qu'ils sont visibles sur le site dans la limite des stocks disponibles. Dans l'éventualité d'une indisponibilité de produit après passation de la commande, JAUQ s'engage à en informer le client par e-mail dès réception des informations dans les meilleurs délais. Votre commande sera automatiquement annulée et le client immédiatement remboursé si son compte a été débité. Le remboursement s'effectuera directement sur le compte bancaire du client au plus tard dans les trente jours à compter du paiement des sommes versées par le client.

ARTICLE 9. DROIT DE RETRACTATION :

Conformément à la loi, le client dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de réception ou de retrait des articles pour tout article acheté sur le site et peut nous retourner **UNIQUEMENT PAR VOIE POSTALE** les produits sans avoir à justifier du motif, conformément aux dispositions des articles L.221-18 et suivants du code de la consommation. Ce délai court à compter de la réception de la marchandise. Ce droit s'exerce par le renvoi du produit, seuls les frais de port restent à la charge du client. Si le client exerce son délai de rétractation, le société JAUQ s'engage à lui rembourser les sommes effectivement versées dans un délai maximum de 30 jours par carte bancaire ou par chèque selon le mode de paiement qui avait été choisi à moins que le client ne demande à bénéficier d'un avoir, valable un an à compter de son émission. Si le client opte pour un avoir dans l'exercice du droit de rétractation, il accepte le fait que tout nouvel achat avec ce bon ne pourra pas donner lieu à un remboursement mais à un avoir, valable un an à compter de son émission. Conformément aux conditions générales de vente de JAUQ, seuls les articles retournés dans leur emballage d'origine seront acceptés. En conséquence, les retours boîtes abîmées seront refusés. Il appartiendra au client de conserver toute preuve de retour, ce qui suppose que les articles soient retournés par envoi recommandé ou par tout autre moyen donnant date certaine à cet envoi. Les frais de retour (ainsi que les frais d'expédition du nouveau produit en cas d'échange ou d'avoir) sont à LA CHARGE DU CLIENT, qui est libre de choisir le type d'envoi. En cas d'erreur de livraison, JAUQ prendra en charge vos frais de retour à hauteur du montant mentionné sur la preuve de dépôt que vous nous enverrez par e-mail. Le droit de rétractation s'exerce dans les mêmes conditions dès la commande et avant la livraison. Les articles achetés en soldes ou lors de ventes exceptionnelles (braderie, ventes privées, ventes VIP, ventes flash) ou bénéficiant d'un code ou d'une offre promotionnelle, ne pourront bénéficier ni d'un remboursement, ni d'un échange, ni même d'un avoir.

ARTICLE 10. SIGNATURE ET PREUVE :

Pour tout paiement par carte bancaire sur le site <https://www.jauq.fr/>, le certificat électronique délivré par le gestionnaire de télépaiement vaudra preuve du montant et de la date de la transaction, conformément aux dispositions des articles 1316 et suivants du Code Civil ainsi que les moyens d'archivage électronique mis en place par JAUQ. À cet égard, les dates et heures du serveur feront foi entre les parties. Dans tous les cas, la validation de la commande, que le paiement s'effectue par carte bancaire directement sur le site ou par téléphone, vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le site. En revanche, la date d'exigibilité des sommes dues est celle visée à l'article 4.2 selon le type et le mode de paiement.

ARTICLE 11. DROITS DE DOUANE :

Toute commande passée sur le site et livrée en dehors de la France pourra être soumise à des taxes éventuelles et à des droits de douane qui sont imposés lorsque le colis parvient à destination.

Ces droits de douane et ces taxes éventuelles liés à la livraison d'un article sont à la charge du client et relèvent de sa responsabilité. JAUQ n'est pas tenu de vérifier et d'informer ses clients des droits de douane et taxes applicables. Pour les connaître, il appartient au client de se renseigner auprès des autorités compétentes de son pays.

ARTICLE 12. INVALIDITE PARTIELLE :

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 13. INTEGRALITE DU CONTRAT :

Les présentes conditions générales de vente et le récapitulatif de commande transmis au client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.

ARTICLE 14. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

JAUQ se réserve le droit de modifier les Conditions Générales de Vente. Toute nouvelle version de celles-ci sera disponible sur le site <https://www.jauq.fr/>. Les membres qui ne souhaiteraient pas que les relations contractuelles soient régies par la nouvelle version des Conditions Générales de Vente, devront le notifier et, à compter de la date à partir de laquelle la nouvelle version prendra effet, ils devront cesser d'utiliser les services JAUQ. Dans l'hypothèse où l'un des termes des Conditions Générales de Vente serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice, les autres dispositions resteront en vigueur.

ARTICLE 15. FORCE MAJEURE :

L'exécution, par la société, de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution. Sont considérés comme tels les différents cas reconnus par la jurisprudence française. Dans un tel cas fortuit, JAUQ informera ses clients dans un délai de quatorze jours par e-mail.

ARTICLE 16. DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE :

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige avec des professionnels et/ou des commerçants, les tribunaux du Havre seront compétents. En cas de litige avec un client, les tribunaux français seront seuls compétents.

ARTICLE 17. MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation Art. L.612-1 et suivants, R616-1 du code de la consommation.

ARTICLE 18. GARANTIES :

La garantie légale de conformité (articles L. 217-4 à L. 217-14 du Code de la consommation).

Jauq s'engage à livrer un bien conforme au contrat. A défaut il est responsable des défauts lors de la délivrance, mais également de tous ceux résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsqu'elle est à la charge du contrat ou sous sa responsabilité (article L.217- 4).

Conformité du bien

Un bien est conforme, selon l'article L.217-5, lorsqu'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien similaire, c'est-à-dire :

- Qu'il corresponde à la description du vendeur et possède les qualités présentées en échantillon ou modèle ;
- Qu'il présente les qualités qu'un consommateur peut légitimement attendre suite aux déclarations publiques du vendeur, producteur ou représentant (publicité, étiquetage, etc.). Les déclarations de ces deux derniers professionnels ne lient pas le vendeur lorsque celui-ci ne les connaît pas et n'est pas en mesure légitime de les connaître.
- Présente les caractéristiques définies par les parties ou est propre à l'usage spécial recherché par l'acheteur, connu du vendeur et accepté.

Délais

L'action en garantie de conformité se prescrit par 2 ans à compter de la délivrance du bien.

Les biens achetés après le 18 Mars 2016 bénéficient d'une présomption d'antériorité des défauts de conformité pendant les 2 ans. Cette présomption opère un renversement de la charge de la preuve au bénéfice du consommateur, c'est alors au professionnel de prouver que le défaut n'existait pas au moment de l'achat du bien.

Exceptions : Le consommateur ne peut pas faire jouer la garantie de conformité selon l'article L.217-8 dans trois cas :

- Lorsqu'il avait connaissance du défaut au moment de contracter ;
- Lorsqu'il ne pouvait ignorer le défaut au moment de contracter ;
- Lorsque le défaut résulte de matériaux qu'il a lui-même fournis.

Mise en œuvre de la garantie de conformité

Lorsqu'il y a défaut de conformité, le professionnel propose au consommateur le remplacement du bien ou sa réparation. Le choix dépend du consommateur, sauf lorsque celui-ci engendre pour le professionnel des coûts disproportionnés par rapport à un autre moyen. Le consommateur peut

obtenir la résolution du contrat ou sa réfaction (réduction du prix du bien) si le défaut est majeur et que le délai de la solution choisie excède 1 mois à partir de la demande ; ou qu'aucun moyen n'est réalisable.

La garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil)

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du produit vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. La garantie légale couvre tous les frais entraînés par les vices cachés. Le professionnel n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même, mais des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie. Le défaut doit être antérieur à la vente et rendre les produits impropres à l'usage auquel ils sont destinés. L'acheteur a le choix : rendre la chose et se faire restituer le prix ; garder la chose et se faire rendre une partie du prix. Le délai pour agir est de 2 ans à compter de la découverte du vice. Ce sont les juges du fond qui apprécient souverainement si le produit vendu est impropre à sa destination.